

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AIN

L'An deux mille vingt-cinq, le neuf septembre
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous la
présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

Affichage de la convocation
04 septembre 2025

Nombre de conseillers présents et représentés : 13
Nombre de pouvoirs : 3

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, Mme Amélie MICHAUD, M. Mickaël SIMON, M. Jean-Claude CLEMENT, M. Fausto SCHIRRU, M. Paolo MARTINELLI, Mme Régine CHEVALLET, M. Eric VEYRUNES.

Pouvoirs : M. Sébastien YVES donne pouvoir à Mme Amélie MICHAUD, Mme Alexandra TECHER donne pouvoir à Mme Catherine MOINE, Mme Jennifer BASILIO donne pouvoir à M. Mickaël SIMON.

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Elise MOINE, M. Eric BORDIER, Mme Tiphaine PROST

Secrétaire de séance : Mme Amélie MICHAUD

N°2025.034 Objet – Délibération portant sur la Décision Modificative Budgétaire n° 3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.1612-11 ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 10.2025 de la Commune de Sergy du 8 avril 2025 portant sur le vote du budget primitif 2025 ;

Considérant que la délibération n° 21.2025 du 3 juin 2025 portant sur l'admission en non-valeur d'une somme importante n'a pas été prévue dans le cadre du budget primitif 2025 ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le budget de la commune tel que suit :

Désignation	Budget avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	1 341 550.00 €	- 70 000.00 €	70 000.00 €	1 341 550.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 130 050.00 €	- 70 000.00 €	0.00 €	1 060 050.00 €
6411/012	381 050.00 €	- 35 000.00 €	0.00 €	346 050.00 €
6413/012	365 000.00 €	- 35 000.00 €	0.00 €	330 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	211 500.00 €	0.00 €	70 000.00 €	281 500.00 €
6542/65	0.00 €	0.00 €	70 000.00 €	70 000.00 €

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement	3 592 369.25 €	0.00 €	0.00 €	3 592 369.25 €
Total général des recettes d'investissement	3 753 136.25 €	0.00 €	0.00 €	3 753 136.25 €
Total général des dépenses de fonctionnement	2 943 267.00 €	- 70 000.00 €	70 000.00 €	2 943 267.00 €
Total général des recettes de fonctionnement	2 943 267.00 €	0.00 €	0.00 €	2 943 267.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** la décision modificative budgétaire n°3 telle que proposée.

Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de la présente délibération.

A Sergy, le 09 septembre 2025

Le Maire, C. MOINE


